



Compte-Rendu rencontre habitante du 19 avril 2022 AUBE - PERRIER - CHANDILLON - CHAPIAS - RUINEL - MIELLONS - AUSSON

Elu-e-s présent-e-s : Nathalie Gueno, Alice Corroenne, Christine Aurange, Françoise Tesseron, Dominique Joubert.

Habitant-e-s présent-e-s : 41 participants, avec des préoccupations liées aux mobilités, au cadre de vie, à l'agriculture, aux jardins...

Travaux déchetterie :

* Accès et circulation autour de la déchetterie : chemin du Pont des Chaînes :

- L'accès à la déchetterie est le même que celui permettant l'arrivée dans plusieurs maisons sur Chapias / Ruinel, voisins immédiats. Cette concomitance est mal vécue : « on entre chez nous par la déchetterie, on en sort par la station d'épuration ». Cela entraîne aussi une réelle circulation. Propositions : une bretelle évitant cette entrée ?

- Le sens interdit au tunnel, juste après la station d'épuration n'est pas toujours respecté, souvent pour accéder au dépôt / stockage provisoire de déchets verts.

- La route apparaît large, suite aux travaux. Est-elle élargie pour le passage des engins agricoles ? Il faut une largeur minimale. Le chantier est aussi sale.

- Un accès vélo / piétons via l'ancien passage à niveau est souhaité.

Intéressant pour les mobilités douces et les enfants allant en vélo à l'école. C'est d'ailleurs déjà le cas sous le chemin de la Recluse.

- Nous allons faire remonter l'information à la Communauté des Communes du Diois, en demandant la possibilité d'organisation d'une réunion sur site.

Circulation / Voirie :

* Chemin montant vers Justin (impasse du Pont Neuf) : c'est un chemin communal, dégradé, à remettre en état.

* Chemin de Chapias : il appartient à l'ONF qui l'utilise pour débarder ses coupes de bois. Négociations en cours pour une remise en état.

* Les chemins ruraux de Die : Il existe 77 chemins ruraux sur la Commune, la mairie n'a pas obligation d'entretenir ses chemins ruraux. L'entretien de ces chemins est laissé aux bons soins des utilisateurs et des riverains. Ils sont en cours de recensement.

* La maison du chemin de la Recluse est en vente, une opportunité pour aménager le site.

* Vitesse sur le boulevard du Ballon : souhait de limiter la vitesse par des aménagements, ou un rétrécissement de la voie (CF Conseil Départemental 26). Il serait intéressant de signaler les passages piétons boulevard du Ballon.

* Éclairage : pas de cheminement et pas d'éclairage quand on vient par la route de Gap vers le pont de la Griotte. Rappel : la ville a la volonté de s'engager dans le processus d'extinction nocturne. Présentation du projet, échanges autour des enjeux environnementaux, de santé publique, d'économie d'énergie (30 % du budget énergie de la commune!), de sécurité publique, etc. Un groupe de travail organise une réunion d'information le mercredi 8 juin à 18:30 en salle polyvalente (référente : vduretail@mairie-die.fr).

* Budget voirie : La ville a prévu au budget 2022 **415 845 €** pour les travaux de voirie. Il faudrait disposer de 680000 € pour remettre en état l'ensemble de la Voirie sur le mandat (47 km). Noter le faible cofinancement sur ce poste budgétaire (17700 € du Conseil Départemental + intervention sur les mobilités douces).

Le Perrier : agriculture et jardins : La terre du Perrier est une très bonne terre, nourricière, productive.

* Jardins du Perrier-Menaces sur les jardins : Il y a risque de voir disparaître ces terres au profit d'un habitat dispersé (cabanon rénové), sous la pression foncière. La zone Jardins est fragile, proche de la zone phréatique. Il est demandé à la Mairie de ne pas autoriser la casse auto, l'habitat alternatif, le camping sauvage, l'installation de camping-cars, etc. Réponses Ville : pas d'habitat alternatif prévu, des courriers en partance de la Mairie pour rappeler que le Perrier n'est pas une zone d'habitation. La Ville achète actuellement 2 parcelles pour les louer à des particuliers, pour jardiner. Le Perrier est un espace de jardinage familiale à vocation sociale.

* La ferme du Perrier (Sandra): Les terrains concernés (7 parcelles) sont classé Nj (zone naturelle à vocation jardin). La volonté de la mairie est de maintenir la zone NJ pour protéger ce patrimoine et les usages en cours aujourd'hui. La mairie reconnaît que les cultures de Sandra (maraîchage et plans) sont importantes pour l'approvisionnement des Diois. Sandra Burger et Terres de Lien ont pris rdv avec la mairie pour solliciter le changement des parcelles cultivées par Sandra en zonage agricole.

* Il manque un panneau « Chemin du Perrier », rendant difficile la distribution du courrier (côté camping municipal). Sens interdit maintenu sur le Perrier. Réponse Mairie Françoise T: projet de signalétique prévu sur le Perrier.

* Rappel : AG de l'association du canal d'arrosage le 29 avril. Françoise T. sera présente. Il n'y a pas de droit à l'eau sur le Perrier.

* Autres nuisances sur site : le Perrier, de par sa position géographique, est une chambre d'écho, du camping, des manifestations à la salle polyvalente, des fêtards dans les jardins ou de retour au camping. Première fête le 8 avril (« c'est devenu Ibiza »), avec une vingtaine de fêtards. Les Hollandais sont particulièrement en verve l'été ... La ville est en train de réaliser un document de prévention qui sera distribué dans tous les campings. Il sera bilingue, rappelant la bienséance et la loi. Possibilité d'appeler également : la brigade de gendarmerie de Die : 04 75 22 04 66 (en journée) ou le 17 ; l'élú d'astreinte de la Ville : 06 74 95 31 14 pour mobiliser la force publique.

Camping municipal :

* Changement de gestionnaire : la gestion du camping est confiée cette année à un prestataire privée (VVF). Une présentation est à prévoir prochainement.

* Travaux réalisés sur l'accueil. En 2023, le snack et la Guinguette sont à l'ordre du jour de la rénovation sur site.

* Une étude pour la pose de capteurs thermiques solaires est en cours.

Questions diverses sur le secteur :

* Entrée de la piscine aménagée ? Ce n'est pas prévu pour l'instant.

* Les containers du point propre donnent une image dégradée de la piscine et de son environnement : végétalisé ?

* L'eau de la piscine est-elle évacuée dans le canal adjacent ? A vérifier.

Pont de la Griotte, Martouret, route d'Ausson :

* Carrefour départementale / route d'Ausson : c'est un carrefour dangereux et inadapté. Son fonctionnement interroge. Une rencontre avec le Conseil Départemental de la Drôme est à programmer. A noter que deux études sont en cours concernant le schéma des mobilités à Die.

* Liaison piétonne inexistante : elle a disparu avec les travaux sur le pont. Il

manque un panneau prioritaire et un panneau stationnement vers le bouldrome.

* La route d'Ausson est bien empruntée l'été, la vitesse bien présente sur une voie étroite : limiter la vitesse ? Remarquer également l'absence de stationnement pour le dépôt des enfants à l'école Montessori : voir avec le Martouret (André Girard) ?

Parrainage des jeunes pour le cinéma : opération fifty-fifty : le cinéma va proposer à la rentrée scolaire 2022 un parrainage : un abonné offre une place à un jeune pour qu'il assiste à un film d'Art et d'Essai. Discussion et lien inter-générationnel peuvent ainsi se tisser. Qui est intéressé ? Retour sur l'adresse : participation.habitante@mairie-die.fr